

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N° I-CD386

présenté par

M. Villedieu, M. Blairy, Mme Alexandra Masson, M. Grenon, M. Marchio, M. Meurin,
M. Barthès, M. Beaurain, M. Bovet, Mme Cousin, M. Houssin et M. Dragon

ARTICLE 14

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans un contexte où les prix de l'essence, de l'énergie, des produits alimentaires, de l'immobilier sont à leurs niveaux les plus hauts, avec une inflation toujours plus importante, il n'est pas envisageable d'ajouter à cela de nouveaux malus idéologiques pour punir une classe moyenne qui n'a d'autre choix que d'utiliser la voiture pour vivre et travailler, et pour lesquels la voiture électrique est au mieux inappropriée, au pire, inabordable.

Cet amendement vise donc à supprimer ces mesures.